

**Schéma national d'orientation pédagogique
de l'enseignement initial de la musique**

FICHE PÉDAGOGIQUE

**CURSUS VOCAUX
FILIÈRE VOIX**

Juin 2014

Introduction

La place des pratiques vocales au sein des établissements d'enseignement artistique s'est considérablement développée au cours de ces vingt dernières années. Pour autant, et bien qu'il soit d'usage de considérer la voix comme le premier instrument de tous, celle-ci est plus rarement perçue comme pouvant constituer, pour les élèves qui en feraient le choix, le vecteur principal de formation du musicien notamment dans le cadre d'une pratique collective et polyphonique intégrant pleinement la réalité de l'enseignement du chant.

Dans cette perspective, la mise en place et la structuration d'une *filière voix* au sein des établissements d'enseignement artistique se révélera particulièrement efficiente et permettra d'appréhender, dans sa globalité, un parcours complet de formation pour les élèves chanteurs.

Un tel parcours, pouvant aller de l'enfance à l'âge adulte, doit prendre en compte les évolutions physiologiques du corps et de l'appareil phonatoire – on pense à la période particulière de la mue – et s'attacher à diversifier, autant que faire se peut, répertoires et modes d'apprentissages.

Dans sa phase d'élaboration tout comme dans celle de son fonctionnement, une telle filière requiert la présence active d'une équipe pédagogique structurée en véritable « pôle ressource » de la voix. Ce pôle permettra également à l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'établissement de développer ou conforter des réflexes pour convoquer la voix chantée comme outil de formation du musicien, du comédien, voire du danseur.

La pratique vocale est présente sous de multiples formes au sein des établissements et elle concerne très souvent des élèves qui poursuivent également un cursus instrumental. Par conséquent, l'organisation d'une filière voix ne doit pas se traduire par la mise en place d'un parcours trop exclusif ou rigide et il conviendra d'envisager toutes les formes de passerelles possibles avec les autres parcours de formation proposés.

Concevoir l'élaboration de ce cursus de manière transversale au sein du conservatoire permettra d'éviter cet écueil et rendra d'autant plus effectives les possibilités de continuité des pratiques du chant et du chant choral en son sein.

Comment structurer l'enseignement vocal à l'intérieur de l'établissement ? Comment répondre à la pluralité des demandes et attentes ? Comment – en fonction de l'offre et du projet d'établissement – prendre en compte les différentes esthétiques, et notamment les pratiques émergentes ?

La proposition de cursus décrite dans cette fiche s'emploie à apporter des éléments de réponse à ces questions. Ce texte porte principalement sur le *cursus voix enfants-adolescents* ainsi que sur son articulation avec le *cursus voix adultes*, lequel ne fera l'objet que de quelques rappels, étant lui-même largement décrit, au même titre que les cursus instrumentaux, dans le schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique de 2008 (SNOP).

Phase d'Éveil

En amont des cursus décrits ci-après, il convient de prendre en compte la place importante de la voix dans toute démarche d'éveil et de sensibilisation artistique. Dès le début, il faut veiller à ce que l'usage de la voix soit perçu par les enfants comme une pratique naturelle devant être encadrée par des enseignants spécialisés dans ce domaine : musiciens intervenants, professeurs du département voix, etc.

Ainsi, les dispositifs d'éveil musical et de formation musicale des établissements d'enseignement spécialisé constitueront un socle indispensable sur lequel la filière voix trouvera ses fondations.

Le SNOP de 2008 et l'arrêté de classement de 2006 rappellent la nécessité de privilégier la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire par le biais d'actions d'éducation artistique. On sera attentif à ce que celles-ci puissent s'articuler de façon cohérente avec la filière voix et les cursus vocaux portés par le projet d'établissement.

Proposition de cursus

Compte tenu de la spécificité de la voix, intimement liée à la croissance de l'individu, le présent document se fonde sur l'exercice d'une pratique vocale organisée selon un cursus voix enfants-adolescents, lui-même articulé avec un cursus voix adultes. Il donne des pistes sur la mise en place des passerelles pouvant conduire de l'un à l'autre. Il appartient à chaque établissement de définir ces passerelles en fonction de son projet pédagogique et de ses ressources propres.

Les contenus de cycles comme les attendus de fin de cycles doivent être définis par les équipes sur la base des recommandations générales du SNOP. La présente annexe vient apporter des éléments spécifiques sans modifier les orientations générales. Ainsi l'organisation du cursus reste fondée sur le triptyque : formation musicale générale, formation individuelle et pratique collective.

Ces orientations valent pour tout type de mise en œuvre de cursus voix enfants-adolescents : filière voix hors temps scolaire, CHAM à dominante vocale, maîtrises, ...

Notons enfin que le suivi du cycle à orientation professionnelle ne concerne que le cursus voix adultes, le cursus voix enfants-adolescents pouvant quant à lui se conclure soit par l'obtention du brevet (fin de second cycle), soit par celle du certificat d'étude musicale, à l'issue du 3^e cycle de formation à la pratique en amateur.

Par commodité, nous présenterons successivement :

- les orientations du cursus *enfants-adolescents*,
- les pistes d'articulation entre les cursus *enfants-adolescents* et *adultes*,
- quelques indications concernant le cursus *adultes*.

Cursus Voix Enfants-Adolescents

Durant l'enfance, l'accès à la pratique vocale se fait principalement par la pratique collective chorale ou de petit ensemble. On veillera néanmoins à organiser le plus tôt possible un enseignement individualisé, lequel paraît être indispensable pour les adolescents, même de 1^{er} cycle (cours de chant semi-collectif, par petits groupes). On privilégiera autant que possible le développement de la sensibilité psychomotrice générale du corps tout au long du cursus.

La responsabilité pédagogique de ce cursus sera autant que possible partagée au sein de l'équipe du département voix.

La pratique vocale d'ensemble : le répertoire, l'encadrement

Dès les premières années, les enseignants du département voix veilleront à aborder un large éventail de répertoires afin de favoriser la perception et la reconnaissance des formes et des styles. Tout en diversifiant les expressions artistiques, l'ensemble des répertoires étudiés permettra d'acquérir l'aisance nécessaire pour chanter également seul, en duo, trio ou ensemble réduit.

La posture, la maîtrise de la respiration tout comme la prise en compte des qualités individuelles des timbres des voix doivent faire l'objet d'une préoccupation partagée par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Enfin, l'apprentissage doit reposer sur un dosage harmonieux entre oralité musicale (écoute, mémoire...) et maniement du langage écrit.

La pratique vocale individuelle

Le travail de technique vocale pourra s'opérer en formation semi-collective (par petits groupes de quelques élèves) et conduire à un suivi plus personnalisé pouvant évoluer vers le chant soliste. A travers ces séquences individualisées, l'enseignant aidera chaque élève dans la recherche et la prise de conscience de sa propre voix, afin de résoudre d'éventuelles difficultés vocales, voire de déceler une éventuelle anomalie vocale qui aurait pu passer inaperçue dans le cadre de la pratique collective.

Le regroupement des élèves par niveaux et par âge scolaire sera favorisé, sans interdire pour autant l'existence de passerelles en fonction des besoins des progressions individuelles.

La formation musicale

Tout au long du cursus, la formation musicale viendra compléter la pratique vocale, développant ainsi l'autonomie des élèves au travers du travail de l'oreille, du déchiffrage à une et à plusieurs voix, de l'analyse ou encore de l'étude des styles.

L'initiation au clavier

Pertinente à maints égards (développement de l'écoute verticale, conscience harmonique...), la pratique du piano (ou d'un instrument polyphonique) devrait s'envisager dès le début ou dans le courant du premier cycle.

Les langues étrangères

L'approche des langues étrangères des principaux répertoires usités (italien, allemand, anglais) doit porter autant sur la bonne compréhension des tournures idiomatiques qui les caractérisent que sur leur prononciation et la prosodie.

Les outils numériques

Largement présents dans les pratiques des jeunes, les outils numériques seront autant que possible intégrés à l'enseignement, en fonction du niveau des élèves, notamment pour l'enregistrement et l'écoute de la voix, la visualisation du spectre vocal, l'utilisation du micro...

Regroupés sous le terme TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement), ces outils représentent pour les professeurs de chant et élèves, quelle que soit l'esthétique vocale, un important potentiel d'innovations pédagogiques et de facilitation des apprentissages.

Les mises en situation publique

Les mises en situation publique font partie intégrante de toute pratique artistique ; elles doivent être conçues dans le respect des parcours pédagogiques, de l'espace de progrès et d'autonomie des élèves. Elles ne constituent pas un objectif unique. Elles peuvent être prises en compte dans l'évaluation de l'élève, sans en être l'unique moyen.

La période de la mue

Pour les garçons comme pour les filles, la période de la mue représente un moment spécifique que l'équipe pédagogique devra accompagner avec tact et vigilance. Les modifications physiologiques perturbent l'élève qui voit ses repères vocaux se modifier. Il faut veiller à ce qu'il ne se sente pas exclu du dispositif et qu'il puisse apprivoiser et construire sa voix d'adulte.

Durant cette délicate période, les enseignants veilleront à proposer des parcours au cas par cas. Le professeur de technique vocale jouera un rôle d'accompagnement essentiel. Il aidera l'élève à comprendre et accepter cette transformation sans dramatiser la situation.

L'accueil des différents publics

L'entrée dans le premier cycle peut potentiellement concerner des élèves de tout âge, à partir de 7 ans. Les adolescents seront orientés vers le cursus voix enfants-adolescents ou le cursus voix adultes selon leurs projets et les dispositifs proposés par l'établissement.

Au moment de l'adolescence notamment, les élèves peuvent énoncer une demande spécifique, concernant par exemple les musiques actuelles. Chaque établissement veillera à proposer des réponses adaptées, sans renoncer à la pluralité stylistique comme fondement de l'enseignement.

Premier cycle

Les objectifs du premier cycle doivent permettre de susciter la curiosité, la motivation et le goût pour l'interprétation et l'invention vocale, former l'oreille, développer le sens rythmique et les moyens d'expression. Par un travail fondé sur une approche sensorielle et corporelle, sur l'oralité, sur l'écoute et la mémorisation, l'élève apprendra à reconnaître les éléments du langage musical, à développer un sens du travail en groupe, une bonne coordination corporelle et une qualité du geste vocal, ainsi que la conscience de l'espace et de la scène.

Durée moyenne : 3 à 5 ans ; volume horaire hebdomadaire indicatif : 2 h 30 à 4 h, réparties entre les différents cours et ateliers.

Deuxième cycle

Le deuxième cycle s'inscrit dans la continuité du premier. Pour les enfants ayant commencé vers 7 ou 8 ans, ce cycle correspond globalement aux années du collège, à la période de l'adolescence.

L'objectif de ce cycle est de conforter les acquis précédents, et notamment :

- approfondir la technique vocale (en tant que soliste, en petit ensemble ou en chœur), la qualité du timbre et de la diction ;
- interpréter un répertoire large et varié, davantage polyphonique, ouvert sur les différents styles, permettant à l'élève d'opérer des choix conscients ;
- pratiquer plusieurs esthétiques (baroque, classique, contemporain, jazz...) ;
- s'initier à l'improvisation et développer sa créativité personnelle ;
- travailler avec des comédiens, danseurs, techniciens du spectacle ;
- développer la capacité d'auto-évaluation ;
- se présenter en public de manière active et expressive.

Compte tenu de la diversité des attentes il conviendra de veiller à la pluralité de l'offre. Dans le cadre de la pratique de groupe, des « ateliers vocaux d'adolescents » pourront proposer d'aborder des répertoires plus spécifiques : un par voix ; grand chœur ; musiques actuelles (chanson, jazz, rock, etc.) ; musique ancienne, traditionnelle, classique, contemporaine. Le cas échéant, ces ateliers seront construits en lien étroit avec les départements spécifiques de l'établissement (jazz, musiques actuelles...).

Durée moyenne : 3 à 5 ans ; volume horaire hebdomadaire indicatif : 3 h à 4 h 30.

Troisième cycle de pratique amateur

Ce cycle est ouvert aux élèves qui ont déjà suivi les deux premiers cycles du cursus. Il s'adresse à des élèves ayant acquis une solide expérience, et peut accueillir également des adolescents venant de l'extérieur, dès lors que leur niveau de compétence l'autorise. Il peut également prendre la forme d'un parcours personnalisé de formation, contractualisé avec l'élève en accord avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Prolongeant et perfectionnant le travail entrepris dans les cycles précédents, le troisième cycle de formation à la pratique en amateur propose une formation vocale complète, axée sur une pratique collective hebdomadaire et sur un travail vocal individuel, prolongée par des disciplines complémentaires ainsi que par des activités de diffusion et/ou la réalisation de projets.

Tout en apportant des outils et une méthode de travail guidant peu à peu l'étudiant vers une pleine autonomie, ce cursus favorisera le développement de sa créativité, de sa prise de choix esthétiques personnels, et apportera les outils d'une réflexion générale, incluant la prise en compte des domaines de la création, de l'interdisciplinarité, de la culture, de champs esthétiques particuliers...

Ce 3^e cycle donne lieu à l'obtention d'un **CEM voix adolescents** (ou **CEM « jeunes chanteurs »**). Il conclut et certifie la qualité d'un parcours et un niveau de maîtrise musicale et vocale de pratique amateur. Il peut aussi constituer une période de transition vers les classes de chant adultes.

Durée moyenne : 1 à 3 ans ; volume horaire hebdomadaire indicatif : 4 à 5 h ; certains travaux d'ensemble peuvent s'organiser sur un rythme plus large : tous les 15 jours, chaque mois, en sessions, etc.

Articulation des cursus voix enfants-adolescents et voix adultes

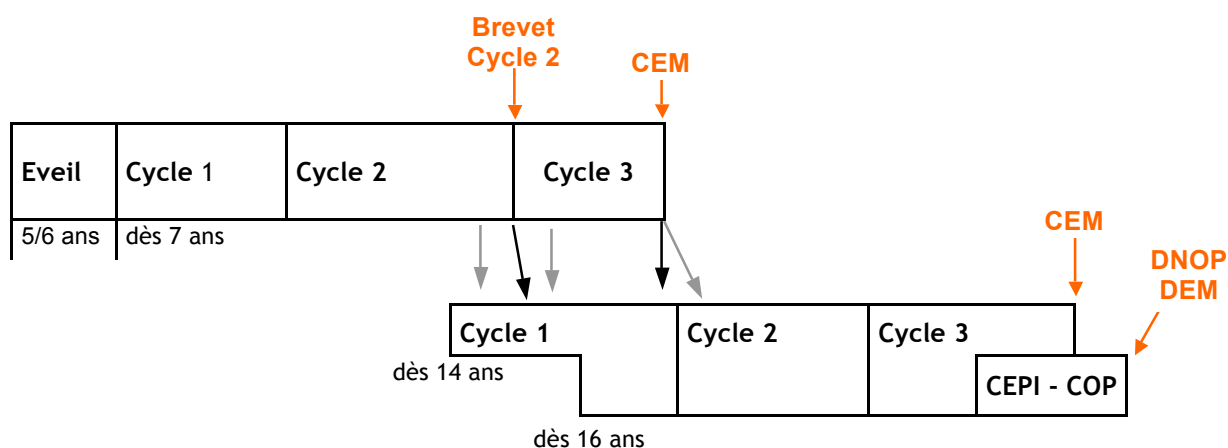
Il convient d'organiser des passerelles souples entre le cursus voix enfants-adolescents et le cursus voix adultes. Au cours de l'adolescence, les deux cursus peuvent se chevaucher et constituer une offre diversifiée dans cette tranche d'âge (voir tableau ci-après). Il en est de même pour les cursus spécifiques en jazz, musiques actuelles, etc.

En fonction du projet pédagogique de l'établissement, le suivi du cursus voix enfants-adolescents sera proposé jusqu'à la fin du cycle 2 ou du cycle 3. Afin de valoriser le travail acquis, les évaluations de fin de cycles constitueront des passerelles validant le cas échéant l'entrée des élèves en cursus voix adultes selon des correspondances de niveau à définir par l'équipe du département voix dans le cadre du projet d'établissement.

Représentation schématique :

Filière Voix

Cursus Voix d'enfants-adolescents



Cursus Voix d'adultes

Cette articulation des cursus voix enfants-adolescents et cursus voix adultes élargit les possibilités de réponses du dispositif filière voix au projet spécifique des élèves, notamment adolescents.

Cursus Voix Adultes

Le cursus voix adultes s'inscrit dans les préconisations du schéma national d'orientation pédagogique. Il s'adresse tout autant à des élèves ayant suivi le cursus voix enfants-adolescents, qu'à de nouveaux élèves. Les modalités d'admission des nouveaux élèves n'ayant pas suivi le cursus voix enfants-adolescents sont déterminées dans le cadre du règlement pédagogique de l'établissement.

Concernant la durée des différents cycles, il convient de garder un cadre très souple, et d'adapter la durée de chaque cycle en fonction du parcours et des acquis antérieurs de chaque élève. Par ailleurs, les établissements peuvent organiser un accompagnement des adultes pratiquant en amateur, dans le cadre de parcours personnalisés ou formations complémentaires.

De la même façon que pour le cursus voix enfants-adolescents, le cursus voix adultes s'appuie sur la complémentarité d'un enseignement individuel et d'une pratique collective vocale dès le premier cycle, afin de préparer non seulement à une pratique de soliste, mais aussi de choriste, en ensemble vocal ou en musique de chambre. L'essentiel des propositions et contenus énoncés plus haut dans le cursus enfants /adolescents pourra être pris en compte et prolongé dans le cursus adultes.

La diversité des styles et répertoires abordés fait partie intégrante des objectifs pédagogiques. Dans le cadre du projet de l'élève, les parcours devront permettre une ouverture vers les pratiques amplifiées comme non amplifiées. Une attention particulière sera apportée aux pratiques émergentes et transversales des arts de la scène.

Les élèves adultes doivent suivre un cursus de formation musicale générale ou justifier de leur niveau acquis. Il est recommandé de mettre en place une formation musicale spécifique aux chanteurs, complémentaire de la formation générale : maîtrise du déchiffrage avec paroles, des principales langues chantées, de la culture des répertoires, de l'intonation *a capella* dans un contexte polyphonique...

Structuré selon les modalités générales décrites dans le SNOP, le cursus voix adultes se prolonge soit par le suivi d'un 3^e cycle de pratique amateur, soit par le suivi d'un cycle à orientation professionnelle.

Les contenus pédagogiques d'un cursus voix : repères indicatifs

Sans être exhaustifs, les repères pédagogiques énoncés ici guideront l'apprentissage du chant au sein d'un cursus voix, en tant que fondamentaux favorisant la mise en place d'un geste vocal sain et efficace.

Ces fondamentaux s'articulent autour des composantes suivantes :

- posture (verticalité ; ouverture du sternum ; détente des épaules, de la nuque, de la mâchoire et des genoux ; présence du regard)
- souffle (respiration costo-diaphragmatique, inspiration dans la détente, contrôle du début de l'expiration, maintien de l'ouverture de la cage thoracique pendant le chant)
- résonance (équilibre des harmoniques, mémorisation de sensations musculaires et vibratoires)
- diction (définition des phonèmes, travail sur la prosodie dans les différentes langues)
- expression (travail stylistique, conduite des phrases, legato, nuances, interactions avec les autres instrumentistes et/ou chanteurs, etc.).

NB : Le chanteur étant le seul instrumentiste ayant à « faire passer » un texte, un soin tout particulier sera apporté à l'intelligibilité et à la mise en valeur de la prosodie. A cet égard, les passerelles et projets communs avec les classes d'Art dramatique seront favorisés.